



# COMPOSITION DU DOSSIER

## Documents à fournir

Le certificat d'exéat ou de sortie de l'établissement d'origine (le demander au secrétariat de l'établissement que vous quittez).  
**L'inscription ne sera définitive qu'après obtention de ce document.**

Relevé de notes du BTS ou du DUT (à remettre à la rentrée).

**Immatriculation à la sécurité sociale des étudiants** : deux RIB au nom de l'étudiant, photocopie du numéro de sécurité sociale propre à l'étudiant ou copie de sa carte vitale, copie de l'attestation vitale de droits des parents, notification du CROUS pour les étudiants boursiers.  
Une note d'information sera remise à la rentrée avec la déclaration en vue de l'ouverture des droits.

## Documents à compléter

Caution solidaire pour les étudiants majeurs.

Adhésion volontaire à l'association « Maison des Lycéens ».

## Document à conserver par la famille

✓ Calendrier de rentrée.

## Documents à consulter en ligne sur le site du lycée

([www.lyceevaldegaronne.fr](http://www.lyceevaldegaronne.fr))

- ✓ Règlement intérieur et charte informatique.
- ✓ Informations de la vie scolaire et du service médical.
- ✓ Note de rentrée du service annexe d'hébergement.
- ✓ Liste de livres.
- ✓ Présentation du service social en faveur des élèves.